|  |  |
| --- | --- |
| D:\Users\tbraud\AppData\Local\Temp\logoquadri_150dpi_25.bmp |  |

# Commission des finances

## Communiqué de presse

CP-1121 Paris, le 19 novembre 2019

**PLFR 2019 : Le Sénat et l’assemblée nationale parviennent à un accord sur le projet de loi de finances rectificative**

**Les deux assemblées rétablissent des crédits dédiés à la préservation du patrimoine   
et au respect des engagements internationaux relatifs au projet ITER**

La **commission mixte paritaire,** qui s’est réunie le 19 novembre 2019 au Sénat, sous la présidence de Vincent Éblé (Socialiste et républicain – Seine-et-Marne) et Éric Woerth (Les Républicains – Oise) est parvenue à un **accord sur les dispositions restant en discussion sur le projet de loi** **de finances rectificative** pour 2019.

Les deux rapporteurs de la commission mixte paritaire, Albéric de Montgolfier (Les Républicains – Eure-et-Loir), rapporteur général de la commission des finances du Sénat, et Joël Giraud (La République en marche – Hautes-Alpes), rapporteur général de la commission des finances de l’Assemblée nationale, se sont félicités du travail réalisé en commun *« pour sauvegarder les crédits dédiés à la protection du patrimoine et honorer nos engagements internationaux* ».

Sur la proposition des rapporteurs généraux, la commission mixte paritaire a approuvé le dégel de 21 millions d’euros au sein du **programme « Patrimoines » de la mission « Culture »**. Ces crédits permettront aux directions régionales de l’action culturelle de répondre aux demandes des collectivités territoriales concernant l’entretien et la restauration des monuments historiques. **Les deux assemblées accompagnent ainsi les souhaits exprimés par les Français** à travers le **Loto du patrimoine** et les **dons** versés pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

En outre, 13 millions d’euros ont été rétablis sur les crédits de la **mission « Recherche  et enseignement supérieur »** afin de permettre le **versement de la contribution française au projet de réacteur thermonucléaire expérimental international ITER**, en application d’une convention associant les 35 États partenaires de ce programme en cours de construction sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône).

*Consulter le* [*dossier législatif*](http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl19-121.html) *du projet de loi de finances rectificative*

**Contact presse** : Clothilde LABATIE – 01 42 34 25 38 - [presse@senat.fr](mailto:presse@senat.fr)

**Contact presse :** Alix AUREAU – 01 40 63 64 38 – <aaureau@assemblee-nationale.fr>